

# Agressée chez moi en plein confinement, ITT 10 jours et... j'écope d'un rappel à la loi !

written by Mary | 8 septembre 2020



Agressée chez moi en plein confinement, ITT 10 jours prescrite par le médecin et j'écope d'un rappel à la loi !

L'agression s'est produite lorsque je me trouvais dans la cour intérieure de mon immeuble, pour sortir faire ma promenade quotidienne.

J'avais remarqué depuis plusieurs jours, que quelqu'un bloquait systématiquement la porte d'accès au fond de la cour, ce qui m'empêchait de rentrer et m'obligeait à faire le tour de l'immeuble et de repasser par la rue. Cette porte mène à un terrain vague derrière mon immeuble, et je pouvais ainsi sortir sans mon ausweiss. Au bout de quelques jours, je décide donc de retirer le loquet.

Et là les ennuis commencent. Je vaquais tranquillement à mes occupations chez moi (j'habite au 3<sup>ème</sup> étage), les fenêtres ouvertes, il faisait chaud, lorsque j'entends quelqu'un pousser un cri de bête sauvage, venant de la cour intérieure.

Je regarde, je ne vois personne. Je dois vous prévenir, l'histoire de fou commence, on a affaire à du « lourd ». Je descends une heure plus tard pour ma promenade quotidienne, je me retrouve dans la cour, lorsqu'une femme (il s'agit d'une personne qui habite au rez-de-chaussée, et qui se trouve être propriétaire d'une partie de l'immeuble, mais qui n'est pas ma propriétaire, et par conséquent n'avait rien à faire dans cette cour), s'avance vers moi, en me toisant et ricanant. Je la regarde et lui demande quel est son problème. Et là, elle me frappe d'un grand coup sur la tête. Le coup a été douloureux car j'ai senti le métal de la bague qu'elle devait porter. J'ai été tellement choquée, que je n'ai pas réagi. Puis elle s'éloigne. Je reprends mes esprits, je la rattrape, et je la traite de malade mentale. Lorsque je m'approche, elle se met à hurler « *au secours, elle m'a frappée* », et là son vieux mari sort, menaçant. Je cours à ma voiture et je me rends directement à la gendarmerie. Et là, deuxième choc : le jeune gendarme refuse de prendre ma plainte et me répond d'un ton méprisant : « *vous n'avez qu'à déménager et déposer votre plainte sur internet* ».

Ce n'est pas fini.

Je rentre chez moi, et j'étais occupée à taper ma plainte sur mon ordinateur, lorsque j'entends un bruit dans le couloir : la décérébrée revient à l'attaque pour saccager mes plantes qui se trouvaient sur le rebord intérieur de la fenêtre du couloir. J'appelle la police, et j'explique toute l'histoire, et là, tenez-vous bien, la police me répond « *restez chez vous* ».

Je prends des photos de mes plantes saccagées. Puis, entre-temps, je contacte une avocate.

J'ai dû attendre 2 semaines avant d'être convoquée à la gendarmerie. Suite à ma plainte cette femme a été ensuite convoquée.

Quelques mois plus tard, en rentrant de vacances, je trouve dans ma boîte aux lettres, une convocation de la gendarmerie. Et là, surprise, le gendarme me fait signer un rappel à la loi, sous la pression, en me disant que je n'avais pas le choix, et me dit que la femme en question avait également porté plainte contre moi lors de sa convocation, et que c'était elle qui avait été victime de violence, et que son médecin lui avait prescrit une ITT de 4 jours, en raison du « choc » qu'elle avait subi.

Je dois vous dire que j'ai été tellement choquée, que j'ai signé ce rappel à la loi. Puis, j'ai demandé au gendarme, comment il était possible d'exercer des violences physiques sur autrui sans laisser de traces ? Quand je pense que je ne l'ai même pas touchée... Il m'a répondu que oui c'était possible. Si quelqu'un peut m'expliquer ? J'ai écopé donc d'un rappel à la loi. Ça m'a fait mal d'avoir signé ce document qui stipule « ...avoir exercé volontairement des violences ayant entraîné une ITT de 4 jours... ».

Je suis indignée, Je passe, depuis une semaine, mes jours et mes nuits à ruminer. J'avais l'intention de contester, mais j'ai appris qu'on ne pouvait pas contester un rappel à la loi. Déposer une 2<sup>ème</sup> plainte, elle sera classée sans suite. C'est difficile de laisser passer ça, mais je n'ai pas beaucoup d'options.

Il faut que je vous décrive le profil de la timbrée, qui passait son temps à dénoncer les voisins lors du confinement. Elle placardait ses « torchons » sur les murs de l'immeuble, en menaçant les gens qui ne respectaient pas le confinement de les dénoncer aux autorités. J'en ai gardé un exemplaire.

Je n'avais pas de contact avec cette femme avant cette histoire. Je l'ignorais complètement. Elle a dû se trouver investie d'une mission pendant le confinement : contrôler et signaler toutes les personnes qui rentraient et sortaient de l'immeuble, ce qui a dû plaire, je suppose, aux gendarmes. Les

délateurs et les collabos serviles me dégoûtent profondément. Il y a des zones d'ombres dans l'enquête de la gendarmerie.

Moralité : vous pouvez agresser et jouer les victimes, en toute impunité. Il y a des histoires bien plus tragiques que la mienne, mais si personne ne s'indigne, alors « *Bienvenue dans ce nouveau monde* » ! Mais bon, je pense que je ne vous apprends rien !